

Soutenir les industries culturelles et créatives dans leur transformation



© HYACINTHE BELLIOU

Chiffres clés

7 ans (2023 à 2030)
25 millions d'€



Face aux bouleversements numériques, économiques et sociétaux, et à une concurrence mondiale accrue, les industries culturelles et créatives (ICC) doivent repenser leurs modèles de création, de production et de diffusion. Le programme de recherche ICCARE vise à fédérer chercheurs et professionnels pour accompagner cette mutation, renforcer l'innovation et inscrire durablement la France parmi les leaders de l'économie culturelle mondiale.



Mobilisant les sciences humaines et sociales, les sciences informatiques et les expertises professionnelles, le programme développe une approche interdisciplinaire inédite. Il répond à des enjeux cruciaux : faible dialogue entre les disciplines, cloisonnement des secteurs, manque d'analyse globale sur les usages technologiques, ou encore besoin d'outils pour interpréter les données culturelles et créatives.

ICCARE explore des thématiques variées : intelligence artificielle, métavers, analyse des publics, solutions concrètes pour surmonter les crises, transition écologique ou encore innovation dans les processus créatifs. Ses travaux permettront d'imaginer de nouvelles expériences culturelles, des outils de médiation, ou encore des plateformes collaboratives adaptées aux réalités du terrain.

En favorisant le lien entre recherche et terrain, ICCARE entend renforcer les capacités d'adaptation des ICC, structurer les écosystèmes d'innovation, accompagner les transitions numériques et écologiques, et favoriser l'émergence d'une économie culturelle plus inclusive et durable sur l'ensemble du territoire.

Direction du programme

Solveig Serre
et David Coeurjolly

Site du PEPR



LinkedIn du PEPR



Organisme pilote



Consortium de prématuration - maturation : ICCARE